

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 OCTOBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt quatre octobre (**24 octobre 2014**), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 octobre 2014

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, BUATOIS Yves, CHATOT Céline,
COUILLEROT Andrée, FAUVEY Jean-Claude, GAVAND Pierre, GUERRET Laurent, GUICHARD Virginie,
GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, SAVIN Michel, TISSOT Thierry

Absent excuse : Néant

Secrétaire de séance : CHATOT Céline

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 15 - Votants : 15

DIVERS

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL:
Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil du 09 septembre 2014.

II – URBANISME

1) Suivi des dossiers d'urbanisme :

M. le maire informe les élus :

a) que deux déclarations préalables ont été acceptées :

- GUERRET Laurent : construction d'une véranda

- BUISSON Jean-Luc : réhabilitation d'une maison d'habitation et création d'ouvertures en
façades Est et Ouest

c) que deux demandes de certificat d'urbanisme ont été retournées après instruction suite à des projets
de cessions de propriétés bâties

d) qu'un permis de construire a été accordé à M. Quentin MIGNARD pour une maison d'habitation
située à la Pièce Rougemont

III – PROJETS EN COURS

1) **Construction d'une cantine** : Suite à l'avancement de l'étude sur le projet de création d'une
cantine et à l'annonce d'une première estimation financière, le Conseil charge le Cabinet
GENEVAUX de poursuivre l'étude de financement. Une discussion sur le fonds a permis de lister de
façon exhaustive les différentes possibilités d'implantation du projet.

2) **Aménagement du Carrefour CD 137/Route de Lons/Rue du Champ Thorin** : Le Conseil est
informé de l'acquisition de la parcelle ZI 54 auprès des conjoints BUISSON, et des consignes données
au bureau ABCD : rond point avec arrêt de bus dévoté, parking, covoiturage, création d'une entrée de
village digne de ce nom, aménagement complémentaire de la parcelle acquise. Une prochaine réunion
de présentation aura lieu le 30 octobre entre le bureau ABCD et la commune de Larnaud.

3) **Déplacements doux et voie verte** : Monsieur le Maire informe les élus que 2 projets ont été
déposés auprès du Conseil général par l'intermédiaire de la Communauté de Communes Bresse
Revermont, afin de prendre rang (au plus tard le 16 octobre) pour une demande de subvention :

- prolongement de la « voie verte » entre Villevieux et la Grange Bedey, destinée à un usage non
motorisé (patins à roulettes, cycles, piétons, rollers...). Trois itinéraires sont proposés.

- création d'un cheminement doux, isolé du trafic et du stationnement entre les 2 écoles de Larnaud, afin d'assurer la sécurité des enfants qui se rendent à la cantine / garderie ou qui fréquentent les transports scolaires.

4) **Voirie** : par 9 voix pour, 3 contre et 3 abstentions, le Conseil se prononce à la majorité pour l'acquisition de 2 radars pédagogiques qui seront positionnés sur le CD 137 de part et d'autre du centre du village, après avis du département.

D'autres secteurs dangereux sont également évoqués : ils feront l'objet de recherche de solutions par les commissions communales adéquates.

IV – TRANSPORTS SCOLAIRES

Suite à la mise en place de l'accompagnement des enfants dans le bus, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec le Conseil Général, destinée à assurer la formation des employées communales concernées : Justine JACQUIN, Martine CHEVASSUS et Annie POURCELOT. Des cartes de transport leur seront remises et elles devront signer une charte d'engagement.

V – CONSEIL D'ECOLE

Les effectifs restent stables cette année et devraient être maintenus à 97 élèves à la prochaine rentrée scolaire.

Concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les enseignants constatent que l'adaptation des enfants de primaire est beaucoup plus facile que celle des enfants de maternelle.

L'équipe éducative réfléchira à une possibilité d'aménagement.

Les activités mises en place le vendredi après-midi par les animatrices, dans le cadre des TAPS (Temps d'Activités périscolaires) sont de qualité et appréciées par les enfants.

SI l'on exclut le problème des matinées longues pour les enfants de maternelle, la nouvelle organisation du temps scolaire est globalement bien acceptée par l'ensemble des parties prenantes.

L'accompagnement supplémentaire dans la classe de Section enfantine/CP est fortement apprécié par l'enseignant.

Le Maire rappelle les conditions d'attribution des subventions communales à la coopérative scolaire.

VI – CLOCHER EGLISE

Le Conseil accepte le devis proposé par l'entreprise PRETRE pour le remplacement du battant de la cloche présentant des signes d'usure (1 015 €)

VII – ENQUETE PUBLIQUE GRACE

Suite à l'enquête publique réalisée du 15 septembre au 17 octobre 2014, portant sur la « *demande d'autorisation pour l'exploitation d'installations de fabrication de produits et adjuvants pour les bétons* », M. le Maire indique aux élus que seules 3 personnes d'une commune voisine sont venues consulter le dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge le Maire d'informer le commissaire enquêteur qu'il n'a aucune remarque particulière à formuler.

VIII – AFFOUAGE

Noël GUILLEMIN, adjoint responsable des bois, relate la visite des coupes affouagères réalisée le dimanche 12 octobre. Il communique aux élus les plans des coupes de Larnaud ainsi que le projet de régénération sur 20 ans ;

La taxe affouagère est maintenue à 40 € par feu. Les fiches d'inscription seront distribuées début novembre à tous les ayant droit et devront être retournées au plus tard le lundi 24 novembre à la mairie accompagnées du paiement pour les personnes désirant prendre leur feu.

4 lots de bois destinés à dégager la ligne moyenne tension le long de la Route de Fontainebrux seront proposés à la vente aux ayant-droit.

VIII – TRAVAUX DE VOIRIE ET DE RESEAUX

- Les devis demandés pour la réfection du Chemin des Tartres et du chemin des Genêtes étant relativement élevés, une solution moins onéreuse devra être envisagée et une participation demandée aux communes de Villevieux et de Bletterans.
- Le Conseil accepte la proposition des agriculteurs de Villevieux de mettre gracieusement en place sur la voirie rurale, le concassé fourni par la Commune de Larnaud .
- Le Conseil accepte partiellement le devis de l'entreprise JOUVENCEAU destiné à des travaux d'évacuation des eaux pluviales au droit de la parcelle occupée par M. LEGGERI Rue du Champ du Trésor. La commune prendra en charge la création du fossé et M. LEGGERI se chargera de l'accès à sa parcelle.
- Le fossé allant de la Rue de la Malatière au ruisseau « La Madeleine » étant considéré comme cours d'eau, il est nécessaire de contacter la police des eaux avant d'entreprendre tous travaux de curage.

IX – COMPTE-RENDU DE REUNIONS

- **CCBR : commission culturelle** : les élus sont informés de la mise en service de la médiathèque de Bletterans
- **CLIP : Comité de surveillance du Centre de Stockage du Jura** : des visites ont été organisées pour les membres du comité et un suivi des analyses est assuré scrupuleusement par le Président en relation avec le président du SYDOM.
- **Visite du Site de Bourgogne Recyclage à RUFFEY LES BEAUNE (21)** par le Maire : l'acquisition d'un nouvel équipement permet de réduire de 60% la production de déchets à enfouir. Le CLIP se déclare intéressé par ce procédé.
- **Commission Environnement** : divers problèmes environnementaux sont abordés et feront l'objet de suivi au niveau communal : gestion des déchets, patrimoine naturel, énergie, chauffage collectif, collectivité éco-responsable, éco-citoyen, nettoyage de printemps ...
- **Commission communication** : La création du site de Larnaud est déjà très avancée. Celui-ci devrait être opérationnel dès la fin 2014 .

X – QUESTIONS DIVERSES

- **Opération « brioches »** : Patrick NOBLET remercie toutes les personnes s'étant impliquées dans la vente des brioches et la population pour l'accueil reçu ; pour cette année, la vente a rapporté la somme de 765 €.
- **Commission Sécurité** : elle se réunira le vendredi 31 octobre sous la responsabilité de Thierry TISSOT.
- **Commémoration du 11 novembre** : les 3 monuments du souvenir ont été nettoyés, les barrières d'enceinte du cimetière repeinte ainsi que la porte de l'église. La cérémonie commémorative aura lieu le 11 novembre à 11 h, avec la participation active des enfants des écoles.
- **Téléthon** : Une nouvelle fois, la commune participera avec le CENEMAT à la collecte de ferraille au profit du Téléthon. Une benne sera mise en place du 21 au 24 novembre sur le parking du cimetière, à proximité de la benne à verre. Les conditions de collecte seront communiquées en temps voulu.
- **Elections départementales** ; elles auront lieu les 22 et 29 mars 2015
- **Repas des Anciens** : il aura lieu le 1^{er} mars 2015 à midi : des courriers seront adressés en temps voulu aux habitants concernés.
- La locataire du **studio de la maternelle** ayant terminé son stage professionnel, le studio meublé sera à nouveau disponible à la location au 1^{er} janvier 2015.
- **Prochaine réunion de conseil** prévue le vendredi 28 novembre 2014 à 20h30.

LARNAUD, le 04 novembre 2014
Philippe ANTOINE, Maire de LARNAUD

